



mgen[★]

GRUPE **vyv**



ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France



SECURITE SOCIALE
l'Assurance
Maladie
DCGDR Île-de-France

Dossier de presse

Centre de soins ostéoarticulaires ambulatoire (CeSOA) de Paris

Dossier de presse

Centre de soins ostéoarticulaires ambulatoire (CeSOA) de Paris

L'Agence régionale de Santé Île-de-France a autorisé une première expérimentation prévoyant la **création d'un centre de soins ambulatoire spécialisé dans les maladies ostéoarticulaires** complexes (CeSOA), dans le cadre du dispositif Innovation en Santé dit « Article 51 ».

L'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018 offre la possibilité aux acteurs du système de santé de **proposer des organisations innovantes** pouvant être financées de manière dérogatoire aux règles de tarification de droit commun. Il permet ainsi aux acteurs territoriaux **d'expérimenter de nouvelles organisations** avec pour objectifs d'améliorer la coordination des parcours de santé et renforcer la coopération entre professionnels.

Les projets article 51 sont instruits conjointement par les Agences régionales de Santé et les Directions de la Coordination de la Gestion du Risque de l'Assurance Maladie, en collaboration étroite avec les équipes nationales dédiées.

Les projets sont **choisis selon leur caractère innovant**, le service rendu à la population, leur possible généralisation à l'échelle régionale et leur efficience.

Le projet du centre de soins ostéoarticulaires ambulatoire, porté par le groupe MGEN, et un collectif de professionnels de santé, répond à l'ensemble de ces objectifs et sera expérimenté sur 3 ans.

« L'Agence régionale de Santé Île-de-France est fière d'avoir autorisé l'expérimentation francilienne CeSOA, première expérimentation Article 51 d'initiative régionale. En ce sens, nous participons collectivement à la transformation de notre système de santé en faisant confiance aux acteurs dans leurs initiatives, en soutenant et accompagnant leurs projets, pas à pas. Nous œuvrons ainsi concrètement, avec le CeSOA et la MGEN, à la mise en place d'une organisation innovante pour la prise en charge et le suivi des pathologies ostéoarticulaires, en proposant un accès facilité, pluri-professionnel et sans reste à charge, dans une unité de lieu et de temps ».

Aurélien Rousseau, Directeur général de l'Agence régionale de Santé d'Île-de-France

« L'Assurance Maladie est pleinement engagée dans le soutien aux acteurs portant des projets innovants en matière d'organisation des soins, notamment par le biais de l'Article 51. Le CeSOA s'inscrit dans cette dynamique d'innovation en visant à améliorer le diagnostic et le parcours des patients atteints de pathologies ostéoarticulaires ».

Pierre Albertini, Directeur général de la Caisse primaire d'Assurance Maladie de Paris & DCGDR Île-de-France

« Depuis 73 ans, la MGEN est un moteur de l'accès aux soins grâce à une politique d'innovation ambitieuse portée par ses établissements en lien avec les acteurs des territoires. Par notre engagement, nous voulons contribuer à la résolution des enjeux modernes de notre système de santé aux côtés des pouvoirs publics. Le CeSOA s'inscrit dans cette dynamique de démarche responsable centrée sur l'humain, proposant une approche axée sur la consolidation du parcours de soins et son accessibilité. »

Roland Berthilier, président du groupe MGEN

➤ DIFFICULTÉ D'ACCÈS AUX SPÉCIALISTES ET ERRANCE DE DIAGNOSTIC

Les pathologies ostéoarticulaires représentent **50% des maladies chroniques après 65 ans**. L'arthrose est la seconde cause de handicap chez la femme. Les rhumatismes inflammatoires chroniques touchent entre **500 000 et 1 000 000 de personnes** en France, à tous les âges de la vie.

L'impact en termes de santé publique est majeur et s'alourdit sans cesse du fait du vieillissement de la population ainsi que de la présence croissante de **facteurs environnementaux ou métaboliques**. L'augmentation du nombre de personnes concernées représente **un enjeu considérable** pour le système de santé du fait des coûts de prise en charge des différentes pathologies, regroupant les dispositifs médicaux, les médicaments et les arrêts maladie qui viennent grever les dépenses liées à ces pathologies.

L'offre actuelle se divise entre l'hôpital et les rhumatologues libéraux en forte baisse démographique. Les médecins généralistes, souvent sollicités, manquent très souvent de centres d'expertise de deuxième recours. Les patients souffrant de pathologies ostéoarticulaires sont donc souvent soumis à une errance de diagnostic et à une perte de chance.

Le projet du centre CeSOA est donc d'**organiser de manière innovante** la réalisation de diagnostics et de thérapies adaptées, en permettant un **accès facilité** dans une unité de lieu et de temps, sans reste à charge, tout **en diminuant les délais de prise en charge**.



➤ ENJEUX DE CETTE EXPÉRIMENTATION

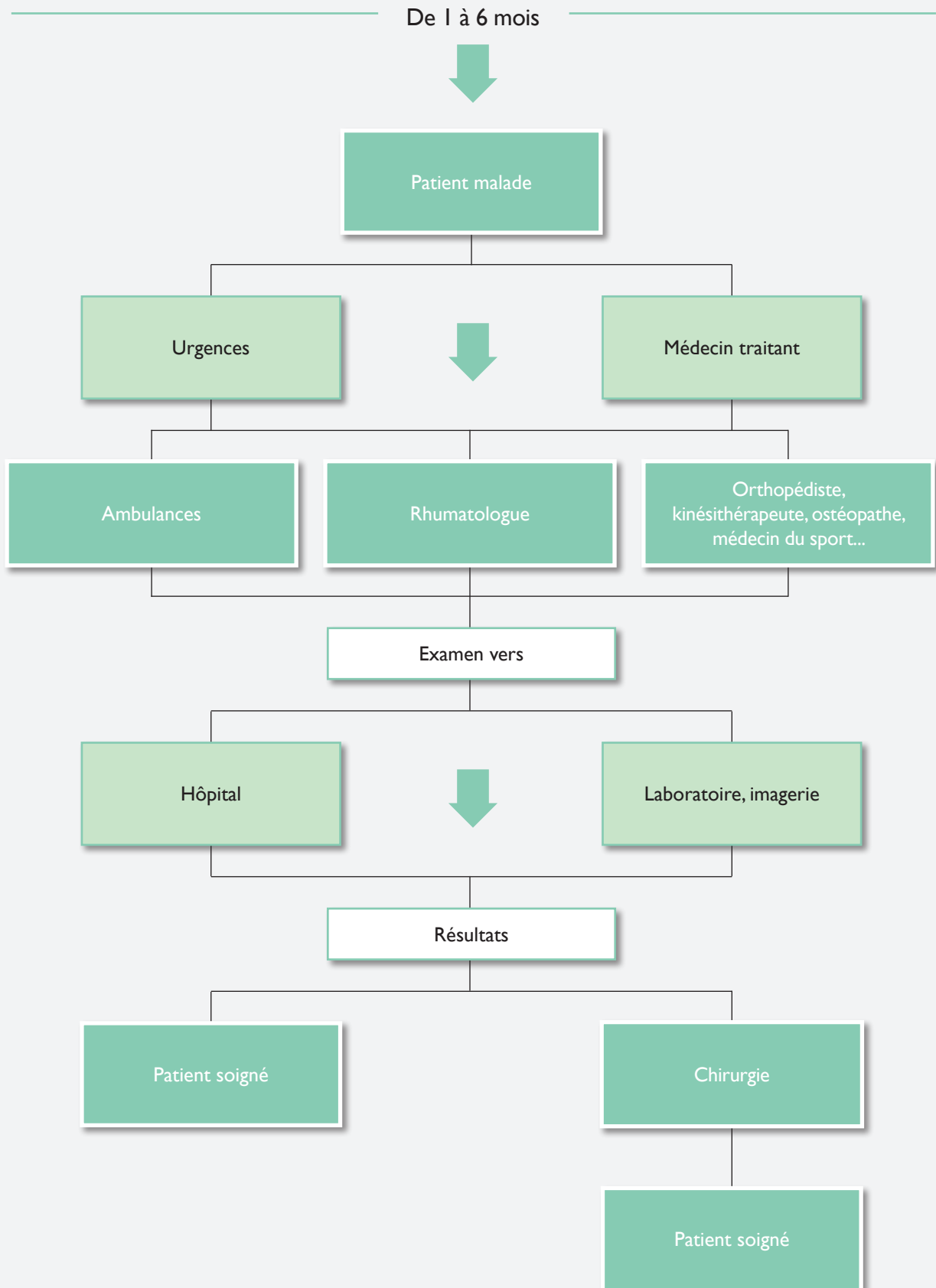
En Île-de-France, on estime à **2,8 millions** le nombre annuel de recours potentiels à un rhumatologue, pour près de **6,5 millions** de patients potentiels.

Le CeSOA vise à **apporter les améliorations innovantes** sur les points de rupture principaux des parcours :

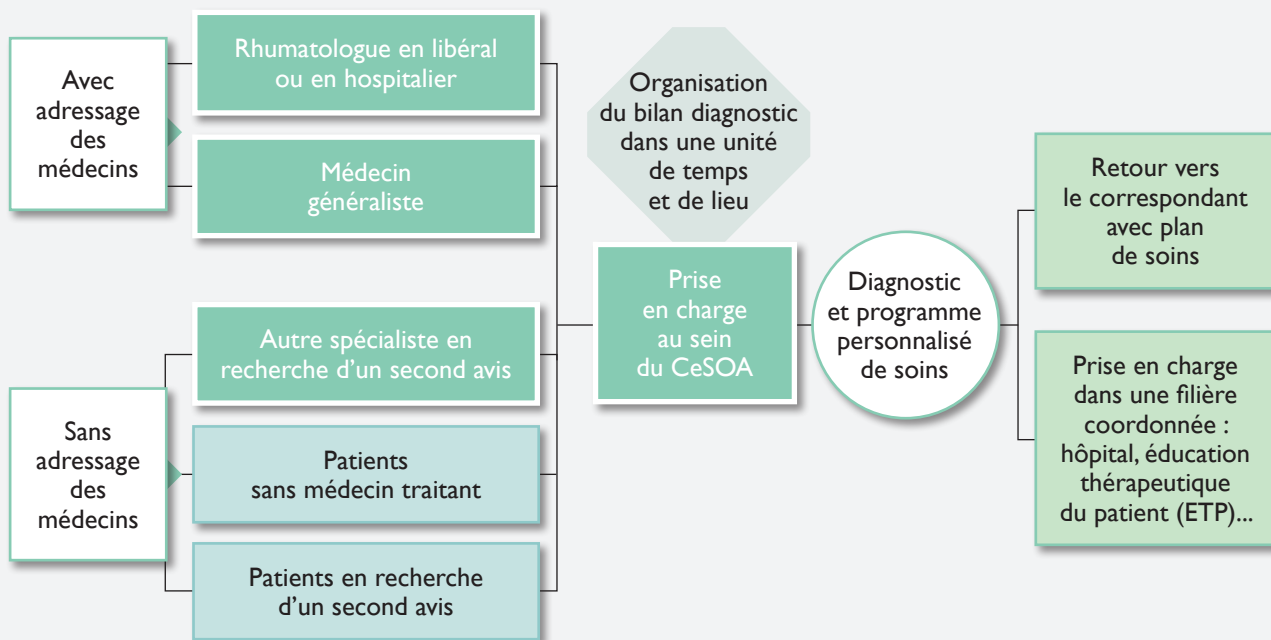
- **L'accès aux soins** : en ville, la démographie déclinante des rhumatologues, associée à la baisse constante de médecins généralistes, pose des difficultés d'accès et des délais trop longs pour une prise en charge thérapeutique pertinente, au détriment des patients.
- **Le manque de coordination** : les parcours sont morcelés avec des actes ou examens complémentaires démultipliés. Le recours à l'hospitalisation de jour reste fréquent malgré son coût.

➤ PARCOURS PATIENT ACTUEL NON OPTIMAL

L'observation du parcours d'un patient fait apparaître des errances et ruptures qui allongent les délais de diagnostic tout en multipliant les coûts par des actes inutiles ou répétés.



➤ NOUVELLE ORGANISATION DE L'ACCÈS ET DU PARCOURS



➤ LE CeSOA

Territoire concerné

Le CeSOA est ouvert aux patients de toute l'Île-de-France, mais également des zones limitrophes de la région Grand Est (Aube, Marne), Bourgogne (Yonne), Centre (Loiret, Eure-et-Loir), Normandie (Eure) ou encore Hauts-de-France (Oise, Aisne).

L'offre de soins

Les 4 principales pathologies qui sont ciblées : **les pathologies rachidiennes, les pathologies articulaires des membres, les bilans rhumatismes inflammatoires débutants, les initiations et le renouvellement annuel de biothérapie, les ostéoporoses fracturaires et l'accueil d'urgences diverses.** La décision d'admission dans le centre se fait après avoir validé des critères d'éligibilité par les médecins adresseurs.

Le CeSOA veut raccourcir les délais de prise en charge et optimiser les suivis des pathologies ostéoarticulaires complexes.

Forfait

Le mode de financement est novateur avec l'expérimentation d'un **forfait unique par patient**, sans reste à charge, de **310 euros**.

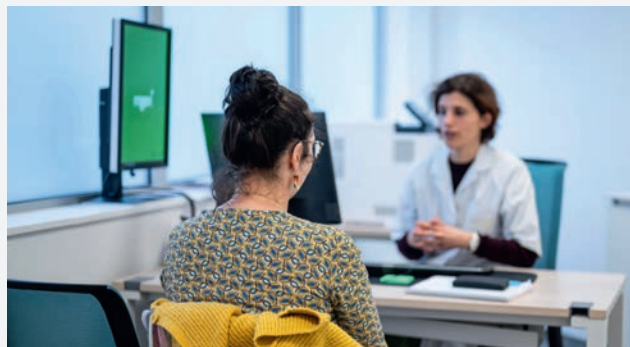
Ce forfait intègre les actes intellectuels, les gestes techniques, les prestations complémentaires (comme

le bilan éducatif ou la consultation d'apprentissage et d'appropriation de la démarche thérapeutique), les prestations d'imagerie et les prestations thérapeutiques.

Le forfait a vocation à se substituer à certaines dépenses de ville ou des dépenses hospitalières liées à des hospitalisations de jour.

Le forfait unique comprend :

- Accueil
- Consultation avec un rhumatologue
- Examens complémentaires : radiographie, radioscopie
- Gestes techniques (infiltrations ou lavage articulaire...)
- Délivrance de médicaments
- Consultation avec l'infirmière diplômée d'État (IDE) et/ou le kinésithérapeute
- Bilan fonctionnel et confection de petites orthèses avec un ergothérapeute
- Lien avec les médecins traitants (télé-expertise incluse dans le forfait)
- Proposition d'une téléconsultation de suivi à distance



L'équipe médicale

Tous les médecins du CeSOA ont une activité mixte. Le Dr Hudry a imaginé et conçu ce projet depuis 8 ans, à partir de son expérience de médecin investigateur en recherche clinique pendant vingt ans à l'hôpital Cochin. Le Dr Hudry est expert dans la prise en charge des rhumatismes inflammatoires chroniques.

Il est assisté d'une équipe de 7 médecins experts : Dr Audren, Dr Moura, Dr Lebrun, Dr Dadoun, Dr Fechtenbaum, Dr Souffir, Dr Teboul.

Tous les médecins sont des médecins expérimentés, anciens chefs de clinique ou anciens assistants des Hôpitaux, ayant des compétences dans tous les domaines de la rhumatologie, avec un réseau de correspondants parmi les généralistes et les spécialistes.

Les infirmières du centre ont également une solide expérience au sein de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris et apportent leur compétence en éducation thérapeutique.

Ce projet a été enrichi par la réflexion et le support du Pr Alain Sommer de la Chaire Économie de Santé du Conservatoire national des Arts et Métiers.

Capacité

Ouvert 5 jours sur 7, le CeSOA peut accueillir jusqu'à 5400 patients par an.

Accès

Le CeSOA est implanté au sein du Centre de santé MGEN, situé au 178 rue de Vaugirard, dans le 15^e arrondissement de Paris.

➤ À PROPOS DU GROUPE MGEN, « LA RÉFÉRENCE SOLIDAIRE »

Avec plus de **4 millions de personnes protégées**, près de **10 000 salariés dont plus de la moitié dans ses établissements de soins et médico-sociaux**, et un chiffre d'affaires supérieur à **2 milliards d'euros**, le groupe MGEN est **acteur majeur de la protection sociale et de la santé**. Gestionnaire historique du régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire, MGEN les accompagne également pour leur complémentaire santé et la prévoyance. Fort de sa double expertise sur les métiers du soin et la complémentaire santé, le groupe MGEN a lancé en 2019 une offre spécifique pour les agents et contractuels de la Fonction publique hospitalière. MGEN propose également une **complémentaire santé individuelle ouverte à tous** les publics, ainsi que des contrats collectifs santé et prévoyance pour les entreprises et les associations.

Attaché à favoriser l'accès de tous à des soins de qualité, le groupe MGEN met à la disposition de la population une offre de soins diversifiée et ouverte à tous : **60 établissements sanitaires et médico-sociaux, centres médicaux et dentaires** gérés en propre, et **2600 services de soins et d'accompagnement mutualistes** financés en France.

Le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV qu'il a contribué à créer, en 2017, avec d'autres acteurs du monde mutualiste.



mgen.fr



[@groupe_mgen](https://twitter.com/groupe_mgen)

➤ À PROPOS DU GROUPE VYV, ENTREPRENEUR DU MIEUX-VIVRE

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie Fonction Publique, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances) est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses **4 métiers** (assurance, offre de soins, services et habitat), le Groupe VYV développe des **offres complètes et personnalisées** pour accompagner et **protéger tous les individus** tout au long de la vie.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour **être utile à tous et à chacun**. L'ensemble des composantes du groupe protège **11 millions de personnes** au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de **88 000 employeurs** publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ **10 milliards d'euros** ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de **8,7 milliards d'euros**. Acteur engagé, avec **10 000 élus** dont près de **2 600 délégués**, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.



groupe-vyv.fr



[@groupe_VYV](https://twitter.com/groupe_VYV)

➤ À PROPOS DE L'ARS IDF

L'Agence régionale de Santé (ARS) Île-de-France est une agence de déploiement des politiques publiques en matière de santé sur le territoire régional. Placée sous la tutelle du ministère de la Santé et des Affaires sociales, elle est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé et du secteur médico-social, des services de l'État, des collectivités territoriales, des élus, des organismes gestionnaires, des usagers et de leurs représentants en région. Elle se caractérise par la pluridisciplinarité de ses actions et sa capacité à répondre aux besoins spécifiques des territoires de sa région : les ARS sont les pivots de la transformation du système de santé en France.

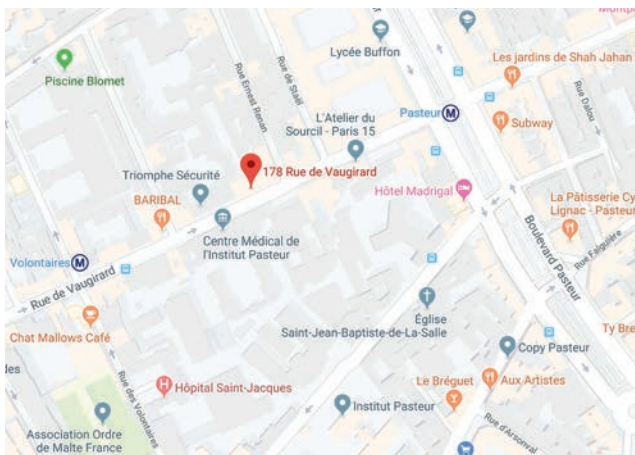
En Île-de-France, l'ARS compte plus de **1 000 agents** répartis entre le siège et les **8 délégations** départementales, œuvrant pour la santé de tous.



iledefrance.ars.sante.fr



[@ARS_IDF](https://twitter.com/ARS_IDF)



Centre CeSOA



178 rue de Vaugirard
75015 Paris



Lignes 6 et 12 - Station Pasteur



01 44 49 28 88



De 9 h à 18 h



mgen.fr/cesoa

mgen.fr

